

AIDE A LA RENTREE SCOLAIRE 2023/2024 pour les familles albertines

Pour bénéficier de l'aide, le quotient familial doit
être inférieur ou égal à 500

A retourner pour le 14 octobre au plus tard
Tout dossier incomplet sera rejeté

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Dernière notification du quotient familial CAF
ou J'ai un compte Mypérischool, j'ai déjà fourni mon numéro CAF
- Relevé d'identité bancaire (**même pour les renouvellements**)
- Certificat de scolarité pour les enfants de + de 16 ans :

Nom et prénom des parents :

Adresse :

Tél : Mail :

NOM et PRENOM des enfants scolarisés en septembre 2023	Date de naissance	Ecole fréquentée en Septembre 2023 (1)	Classe (2) en sept 2023

Nous soussignons, M. et Mme certifions sur l'honneur avoir déclaré toutes les
ressources perçues par le foyer concernant l'année 2022.

Albert, le
Signature,

(1) *Bien vouloir préciser « Lycée » ou « Lycée Professionnel »*

(2) *L'Aide est versée de la maternelle à la Terminale
(y compris CAP, BEP...)*